

- Fédération FLORE 54
- Association pour la sauvegarde et la promotion du massif forestier de Haye
- Association ALPE Laxou

Nancy, le 6 octobre 2016

Objet :

Classement du massif forestier de Haye
en « forêt de protection »

Lettre ouverte

**Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle
Préfecture de Meurthe et Moselle
1 Rue du préfet ERIGNAC
54 000 Nancy**

Il y a 10 ans, le 4 octobre 2006, plusieurs associations sollicitaient les pouvoirs publics et adressaient un courrier à Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle en exercice, pour **demande le classement du massif forestier de Haye en forêt de protection**, comme le permettent les Articles L.141-1 et L141-2 du Code forestier.

Un temps de réflexion puis une première phase de concertation de 2007 à 2009 ont permis le lancement d'une nouvelle campagne de travaux de fin 2009 à 2013 : un dossier complet a ainsi pu être présenté à l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 septembre au 31 octobre 2013.

Nous voulons rappeler aujourd'hui :

- l'exemplarité de la concertation menée sur ce dossier,
- la forte implication des associations signataires, soutenues par 72 autres structures et
- la quasi-unanimité de tous les acteurs sur la nécessité d'obtenir le classement du massif forestier de Haye en forêt de protection.

Le 19 novembre 2014, à Paris, une délégation d'acteurs a remis le dossier complet de l'enquête publique à Monsieur le Ministre de l'Agriculture. Celui-ci annonçant qu'une durée de 15 à 18 mois serait nécessaire pour obtenir ce classement.

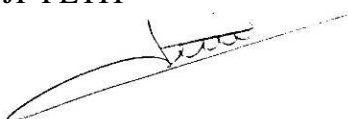
Depuis cette date et à notre grand regret, nous n'avons obtenu aucune information sur la suite donnée à cette demande et comme bon nombre de nos concitoyens, dont nous nous faisons le porte-parole, **nous vous sollicitons pour obtenir des éléments concrets sur l'avancée de ce dossier**.

Restant à votre entière disposition recevez , Monsieur le préfet, nos respectueuses salutations.

Le président
de la Fédération FLORE54
R RIGOLOT



Le président de l'Association pour la sauvegarde et la promotion
du massif forestier de Haye
JP PETIT



Le président de l'Association ALPE Laxou
Jean Marie LAURENT



Contact : Fédération FLORE 54 – Monsieur RIGOLOT Raynald
65 Rue Léonard BOURCIER – 54 Nancy
Tél.06.86.05.04.31. – Mail : rflore54@wanadoo.fr

Lettre ouverte en copie à : Président du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle, Président de la Métropole Grand Nancy, Communauté de communes du Toulois, Communauté de Communes Moselle Madon, communauté de communes Bassin de Pompey, Communauté de Communes Hazelle et Haye, Communes de Aingeray, Chaligny, Champigneulle, Chavigny, Fontenoy sur Moselle, Frouard, Goudreville, Houdemont, Laxou, Liverdun, Ludres, Maron, Maxéville, Messein, Neuves Maisons, Sexey-les-Bois, Vandoeuvre-les-Nancy, Velaine-en-Haye, Viller-le-Sec, Villers-lès-Nancy, mesdames et messieurs les députés et sénateurs de Meurthe et Moselle.